



CONTACT

Laetitia Daleme
Coordinatrice de la Ressource Professionnelle
ressource-pro@pola.fr

ATELIERS

individuels
&
collectifs

LE CONSEIL À POLA, C'EST QUOI ?

- ★ Une inscription sur **une année glissante** (c'est à dire que si vous vous inscrivez le 28 février 2026, votre inscription est valable jusqu'au 27 février 2027 inclus).
- ★ Un ensemble de **services juridiques et économiques**, à destination **des artistes-auteur-ice-s, indépendant-e-s, collectifs, du champ des Arts plastiques et visuels et les associations ou structures coopératives du secteur artistique et culturel**, qui comprend les ateliers suivants ↓

JURI'COMBI → DONNE ACCÈS À 2 ATELIERS JURIDIQUES ET 1 ATELIER DÉCLA

ATELIERS JURIDIQUES

Deux rendez-vous pour une assistance juridique, en partenariat avec des **avocat-e-s** et des **juristes** spécialisé-e-s dans les droits de la **propriété intellectuelle** et les **droits d'auteur** ou avec des **acteurs** et **réseaux professionnels qualifiés**.

Pour traiter d'une question en rapport avec votre **activité professionnelle** : compréhension de votre statut professionnel (*régime social et fiscal, droits et obligations*); informations sur vos droits d'auteur, propriété intellectuelle et matérielle, et plus largement votre structuration professionnelle. Pour les structures associatives ou coopératives culturelles : comprendre leur cadre et statut juridique.

⚠ **Les besoins relatifs à la rédaction de statuts, de contrats ou pour tous litiges donnant lieu à un contentieux sortent du périmètre de l'assistance juridique. Nous pourrions vous orienter vers des avocat-e-s spécialisé-e-s.**

ATELIERS JURIDIQUES

- ★ Format **30 min**
- ★ Ateliers **individuels**
- ★ Tous les **derniers jeudis du mois**, à la Fabrique Pola
- ★ **Contribution tarifaire** et sur **inscription**
- ★ 2 Rdv sur 1 année glissante à partir de la date d'inscription
- ★ Adresser votre demande en formulant **1 question claire** à : ressource-pro@pola.fr

⚠ **Toute demande d'assistance ne précisant pas l'objet de la demande ne pourra pas être traitée.**

ATELIERS DÉCLA

Un rendez-vous individuel pour réaliser vos **déclarations sociales et fiscales annuelles**, avec l'aide d'un-e avocat-e ou d'un-e juriste, ou d'un-e professionnel-le dans la gestion administrative et financière des artistes indépendant-e-s

Pour les **artistes auteur-ice-s** et **micro-entrepreneur-euse-s** du champ des arts plastiques et visuels.

Vous devez vous munir de :

- ★ vos **codes d'accès** à votre espace **URSSAF** et **Finances publiques** (*impôts*) et vérifier au préalable votre **régime fiscal**.
- ★ venir avec vos **chiffres à déclarer** et/ou vos factures si vous en avez peu.

ATELIERS DÉCLA

- ★ Format **30 min**
- ★ Atelier **individuel**
- ★ Fin **avril** / début **mai** en fonction de l'ouverture des déclarations par l'URSSAF et les impôts
- ★ **Contribution tarifaire** et sur **inscription**
- ★ L'appel à inscriptions est lancé en mars chaque année. Les inscriptions sont traitées dans l'ordre d'arrivée, puis 1 liste d'attente est établie. Sont prioritaires les personnes dont l'inscription à Juri'Combi est en cours au moment de l'appel à inscriptions.

⚠ **Si vous êtes absent-e à 1 atelier, mais que vous ne nous prévenez pas, votre rendez-vous sera automatiquement pris en compte et déduit de votre formule.**



SERVICES PRO

INSCRIPTION SUR UNE ANNÉE GLISSANTE

DOMAINE(S) D'ACTIVITÉ(S)

ARTS VISUELS

- ★ Arts graphiques
(graphisme, illustration, dessin, etc.)
- ★ Arts imprimés
(sérigraphie, gravure, linogravure, etc.)
- ★ Arts contemporains
(installation, sculpture, peinture, performance, création numérique et/ou sonore, création vidéo, céramique, etc.)
- ★ Film d'animation
- ★ Photographie
- ★ Édition
- ★ Création
- ★ Diffusion
- ★ Production
- ★ Médiation
- ★ Accompagnement et/ou formation

MÉTIERS INTERMÉDIAIRES AU SEIN DES ARTS VISUELS

- ★ Médiation
- ★ Commissariat
- ★ Régie d'exposition
- ★ Scénographie d'exposition
- ★ Critique d'art
- ★ Communication

AUTRES FILIÈRES ARTISTIQUES

- ★ Création
- ★ Diffusion
- ★ Production
- ★ Médiation
- ★ Accompagnement et/ou formation

⚠ En choisissant de vous inscrire aux services pro du Centre de Ressources, vous contribuez à soutenir l'engagement de la Fabrique Pola en faveur de la sécurisation des parcours professionnels des artistes et des acteur·ice·s des arts visuels et de la culture, dans une démarche pleinement inscrite dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire.

CULTURE

- ★ Médiation/concertation
- ★ Observation/ingénierie
- ★ Animation territoriale
- ★ Lieu collectif

INFORMATION CONSEIL

Artiste-auteur·ice et/ou
auto-entrepreneur·se
bénéficiaires du RSA
et/ou étudiant·e

Artiste-auteur·ice,
auto-entrepreneur·se

Association
sans salarié·e·s

Association
avec salarié·e·s

FOCUS ASSO

60€/an

100€/an

ECO'PRESTO

20€/an

50€/an

JURI'COMBI

20€/an

50€/an

60€/an

100€/an

ESPACE DE TRAVAIL PARTAGÉ ET TEMPORAIRE

↳ PACK COMPRENANT

- ★ Pour les **artistes auteur·ice·s** :
10 réservations de créneaux
d'une **demi-journée**
- ★ Pour les **associations** :
5 réservations de créneaux
d'une **demi-journée**

↓ DONNANT ACCÈS À

- ★ 4 postes informatiques
- ★ 1 scanner **A3**

Artiste-auteur·ice et/ou
auto-entrepreneur·se
bénéficiaires du RSA et/ou
étudiant·e

Artiste-auteur·ice,
auto-entrepreneur·se

Association
sans salarié·e·s

Association
avec salarié·e·s

TARIFS

20€/an

20€/an

100€/an

150€/an